



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090009

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/08/2024 15H44 C:000043 I:29539
V/REF : ASTREINTE TELEPHONIQUE
V/Appel du Samedi 31/08/2024 a 15H44

SDC 'LE PARC'
C/O IMMO DE FRANCE
B.F.C.A
21, PLACE GARDON
71000 MACON

IMMEUBLE : LE PARC
4/6/8 et 10 RUE CLAUDE DEBUSSY
71000 MACON

Feillens, le 03 Septembre 2024

Référence Marché: Plomberie/Débouchage - jour
LOCALISATION : ALLEE 10 DEBUSSY - LOGEMENT DE MME BARBIN - *06 25608002*
MOTIF : ASBENCE D'EAU DANS LES ETAGES SUPERIEURS
Donneur d'ordre : Mme C BARBIN (Président de la Copropriété)

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 31 AOUT 2024 A 17H00
REDUCTEUR DE PRESSION DISFONCTIONNEL QUI CAUSE L'ABSENCE D'EAU DANS
LES ETAGES SUPERIEURS

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 03/09/24 a 08H52 Mme N Cregniot
DEVIS SUIV

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Heure(s) Plombier Lu-Ve 8h-17h00	1	54,45	54,45
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	30,22	30,22
1,00	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h12h	1	33,36	33,36



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090009

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	118,03
T.V.A. a 10,00%	11,80
TOTAL T.T.C.En EURO	129,83

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN